

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 27 juin 2022

### DELIBERATION

**2022/ 60 - MARCHE PRESTATIONS D'INSERTION ET DE QUALIFICATION AYANT POUR SUPPORT LE NETTOYAGE DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE DE LILLE ET DE SES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME - RENOUVELLEMENT DU MARCHE - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE.**

La Ville de Lille et ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme utilisent la commande publique comme levier en faveur de la cohésion sociale. A ce titre a été lancé en 2019 un marché, pour une période de 4 ans, de qualification et d'insertion professionnelle réalisé sous la forme de prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi, de formations et d'expériences préqualifiantes, qualifiantes ou certifiantes destinées aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, pour effectuer le nettoyage des espaces publics sur le territoire de la Ville de Lille et de ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme.

Ce marché arrivant à expiration le 1<sup>er</sup> avril 2023, il convient de le renouveler.

Cette consultation sera lancée sous la forme de procédure adaptée conformément au 3<sup>o</sup> de l'article R. 2123-1 du Code de la commande publique et fera l'objet de trois lots.

Le marché sera conclu pour une durée ferme de quatre ans.

Le montant estimatif global de chaque lot est de :

<b>Lot</b>	<b>Intitulé du lot</b>	<b>Partie à prix global forfaitaire - Montant indicatif sur 4 ans en € HT</b>
1	Prestation d'insertion et de qualification de nettoyage de la voie publique de la Ville de Lille – « Territoire Est » comprenant les quartiers Saint-Maurice Pellevoisin, Fives, Commune associée d'Hellemmes et secteur Euralille	968.456 €
2	Prestation d'insertion et de qualification de nettoyage de la voie publique de la Ville de Lille – « Territoire Sud-Ouest » comprenant les quartiers Bois-Blancs, Faubourg de Béthune, Lille-Sud, Sud de Lille-Moulins et Secteur Champs de Mars Citadelle	955.623 €
3	Prestation d'insertion et de qualification de nettoyage de la voie publique de la Commune associée de Lomme.	535.413 €

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer les pièces relatives à ce marché après avis de la Commission d'Appel d'Offres ;
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits par les services concernés de la Ville.

ADOPTE A L'UNANIMITE,  
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme